

**Séance du 16 mai 2024
Délibération n°2024-28**

L'an deux mille vingt quatre, le 16 mai, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	12
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, , Josette POTUS, Louis POMMIER, Jean Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents : Monique LAGER et Gilles KACZMAREK.

Procurations : Monique LAGER a donné procuration à Gilles TRONCHON et Gilles KACZMAREK a donné procuration à Jean Christophe PRORIOL.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 7 mai 2024.

Objet : Travaux de voirie : impasse de la Passerelle et Bourg.

Des travaux ont eu lieu en 2023 pour l'enfouissement des réseaux impasse de la Passerelle. Comme convenu, les travaux de finition, scarification, réglage, compactage et goudronnage peuvent désormais être envisagés.

Des devis ont été demandés pour cette impasse ainsi que pour une reprise au Bourg. Au vu des propositions reçues, il a été retenu l'entreprise Colas pour un montant total de 17 418.50 €.

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à signer les devis retenus.

Le Maire,

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 24 MAI 2024
et publication le 24 MAI 2024